

Extraction mensuelle dossier Maternité NSA

La Mutualité Sociale Agricole (MSA) met en œuvre un traitement automatisé de données à caractère personnel, dénommé « Extraction mensuelle dossier Maternité NSA » dont la finalité est :

Finalité :

Création d'un fichier des assurées NSA éligibles à l'information sur l'allocation de remplacement

Objectifs :

Informen en amont les assurées NSA pour attirer leur attention sur le délai à respecter pour déposer la demande d'allocation de remplacement.

Pour la caisse, éviter les contestations liées à des refus éventuels.

Les informations traitées sont les suivantes :

Données d'identification : Données personnelles : - N° de sécurité sociale, Nom, Prénom, coordonnées téléphonique (numéro de téléphone portable), date prévisionnelle d'accouchement, date prévisionnelle congé maternité.

NIR

Les données sont conservées par la Mutualité Sociale Agricole dans la limite de 24 mois.

L'accès aux données est réservé :

Le destinataire du fichier population est le Chargé de mission du Pôle Digital de la MSA Midi-Pyrénées Sud.

Conformément aux articles 15 et suivants du Règlement Général sur la protection des données (RGPD), vous disposez - Droit d'accès : DPO de la caisse

- Droit de rectification : DPO de la caisse

- Droit d'opposition : DPO de la caisse
aux données qui vous concernent.

Le traitement effectué est basé sur :

-Intérêt légitime

-Sauvegarde des intérêts vitaux

Les droits précités s'exercent sur demande écrite adressée au Directeur de la MSA MPS ou à son Délégué à la Protection des Données (DPO) ou, en cas de traitement de données liées aux ressources humaines, au responsable du secteur des ressources humaines.

En cas de difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessus, toute personne peut également introduire une réclamation auprès de l'autorité indépendante en charge du respect de la protection des données personnelles : **Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) _ 3, Place de Fontenoy TSA _ 80715 _ 75334 PARIS CEDEX07**